

## **Dispositif canicule**

### ***Pour votre sécurité, faites vous recenser***

Chaque année, à l'approche de l'été, la ville d'Orly active un plan local en cas de canicule. Celui-ci comprend des informations auprès du public via le magazine Orly Notre Ville et le site Internet [www.mairie-orly.fr](http://www.mairie-orly.fr), la mise en place d'une cellule de coordination, le recensement des personnes vulnérables ainsi qu'un dispositif de veille le week-end.

### **Les personnes isolées ou vulnérables sont invitées à se faire recenser :**

- **Sur le site**, en remplissant le formulaire en ligne : [Complétez le formulaire de recensement en ligne](#)
- **Par téléphone**, au 01 48 90 21 33.

En cas de nécessité, les personnes recensées sont susceptibles d'être contactées. Une intervention au domicile d'une personne recensée pourrait également être réalisée.